

N° 161

SEPTEMBRE 2006

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

LE VAL DE MARNE MANQUE DE SPORTIFS

C'est le titre d'un article paru dans la Lettre de l'Economie et du Sport, du 28 Juillet, auquel j'ai demandé un droit de réponse car j'ai trouvé que celui-ci ne correspondait pas à la réalité de notre département. Je vous livre donc ci-dessous le contenu de mon courrier :

« Je connais bien le contenu de l'enquête faite par la DDJS dont les résultats ont été présentés publiquement, le 29 Juin, à l'Hôtel du Département, en présence du ministre Jean-François LAMOUR, du préfet, du directeur de la DDJS et de moi-même.

Notre organisme a du reste publié un petit compte-rendu de cette soirée que je vous adresse. Je ne conteste pas les chiffres, mais ces derniers ne peuvent vous conduire à un titre aussi réducteur.

Si le nombre de licenciés est un paramètre de l'activité sportive, il n'en est qu'un, et tout le monde sait très bien que dans les départements fortement urbanisés, il existe des pratiques libres non encadrées.

Ce phénomène ne concerne donc pas que notre département et pourtant nous sommes quand même le deuxième de la petite couronne, ce que vous semblez ignorer.

D'autre part, à propos d'une certaine désaffection de la prise de licences par des adhérents d'associations, le débat animé par le ministre et moi-même a mis en évidence, deux raisons :

- des prix qui peuvent paraître souvent trop élevés
- une absence de retour de certaines fédérations sur le prix de la licence.

Le ministre a reconnu, bien volontiers, qu'effectivement, il existait sans doute des fédérations qui ne jouaient pas le « jeu », en n'apportant pas réels services aux licenciés et aux clubs qui sont en droit de les attendre.

J'ai ajouté qu'il y avait par contre des fédérations qui ristournaient une partie du prix du montant de la licence aux clubs, les encourageant, en plus des services, à inciter leurs membres à se licencier.

Nous savons qu'un nombre important de fédérations imposent à leurs clubs affiliés, que tous les membres soient licenciés, cette obligation n'est pas toujours respectée.

En ce qui concerne le prix de la licence, il est fixé normalement à l'assemblée générale, les membres de celle-ci doivent le voter, disposition légale.

Le problème qui se pose, est à ce stade, la réalité de la vie démocratique des fédérations et de la composition du corps électoral, Madame BUFFET avait souhaité une réforme simple consistant à dire qu'une licence = une voix. Cette proposition a été refusée par les élus des fédérations.

Sur ce dernier point, le ministre a déclaré qu'il ne pouvait intervenir dans la vie associative d'une fédération, c'est assez compréhensible, même si il est permis de le regretter.

En définitive, les fédérations courent après les licences car c'est un élément important qui détermine leurs subventions, mais ce chiffre ne prouve en rien la richesse du mouvement sportif associatif Val de Marnais que j'ai la prétention de connaître.

A ce titre, je vous demande donc que ce droit de réponse soit publié car beaucoup de dirigeants ont été choqués de votre titre, d'autant que nous comptons de nombreux athlètes de haut niveau.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Christian LOPES

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE
2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail : cdos.94@wanadoo.fr Site internet : www.cdos94.org
Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899

VIOLENCE DANS LE SPORT, BILAN

La commission départementale de prévention et de lutte contre la violence s'est réunie, le 19 Mai, pour faire le bilan d'une année grâce aux différents outils mis en place en 2004/2005, on constate que les faits d'incivilités et de violence sont en régression, selon M.LEDOS, directeur de la DDJS.

Le commandant DELORS apporte quelques précisions en nuanciant les propos précédents :

- Les chiffres concernent essentiellement le football portant sur des matchs organisés, soit par le District du Val de Marne, soit par la Ligue IDF.
- Les chiffres sont en décline sauf pour la saison 2005/2006 avec des faits plus violents.
- Le dispositif « match à risques » évitent de nombreux actes de violence même si on constate des situations de violences latentes.

Le commandant DELORS conclut que les phénomènes de violence semblent être contenus mais pas jugulés.

Le collectif souligne que de plus en plus les faits de violence sont provoqués par des personnes extérieures aux clubs. M.MERCIER, président du District, trouve que le bilan portant sur cinq saisons est satisfaisant car la violence est jugulée, mais pas éradiquée.

Cette violence qui vient de l'extérieur n'est donc pas facile à maîtriser, il y a une tendance au rajeunissement des auteurs et à une féminisation.

Cependant, on voit bien qu'il existe une volonté à tous les niveaux, il existe des synergies entre le mouvement sportif et les communes disposant de moyens de prévention qui s'avèrent particulièrement efficaces lorsqu'ils sont bien articulés entre eux.

On remarque que 30 communes sont touchées par les phénomènes et trois d'entre elles regroupent 30 % des dossiers instruits, cherchez l'erreur !

Les participants observent que les éducateurs sportifs font de plus en plus du social relayant sur cela le rôle des parents.

Le sport développé dans les clubs comme complément éducatif devient trop souvent un supplétif aux carences d'autres acteurs éducatifs

Le CDOS membre de cette commission pense que celle-ci fait un bon travail, malheureusement elle ne va pas changer du jour au lendemain une société où la violence est devenue monnaie courante, tout y est prétexte.

Le danger qui guette le monde associatif c'est l'impuissance face à des conflits qui débordent largement le monde sportif et le découragement qui viendra si on n'éradique pas les raisons de ce fléau.

Les dirigeants du foot le disent, en la personne du président MERCIER du district qui se font impuissants aux faits de violence venant de l'extérieur.

ASSURANCE DES DIRIGEANTS ET ANIMATEURS BENEVOLES

A la suite de la 1ere conférence de la vie associative, le premier ministre avait annoncé que l'Etat allait prendre en charge une partie du financement de la couverture assurance des bénévoles. L'instruction a été publiée, le 28 Juin, elle prévoit 500 000 € pour mener à bien cette action, soit une base forfaitaire de 2 euros par dirigeant et animateur.

On pouvait se réjouir de cette mesure, mais en y regardant d'un peu plus près, il semble que les associations sportives n'y sont pas éligibles :

seule les associations et fondations ayant « pour objet principal la défense et la protection des droits des bénévoles » semblent pouvoir y prétendre.

Dans ce cas, cela ne doit pas concerner beaucoup d'associations, allez donc y comprendre quelque chose ?!

DOPAGE, QUOI DE NEUF ?

Sans vouloir revenir sur les récentes affaires, dont celle du Tour de France, on se rend compte à l'évidence, qu'il n'est guère possible d'accumuler des charges de travail, à l'entraînement et pendant les compétitions, sans avoir recours à des produits.

Dorian MARTINEZ, coordinateur d'Ecoute Dopage, vient d'attirer l'attention dans la presse, de l'utilisation des compléments alimentaires qui sont en vente libre. Il cite le magasin Décathlon de Saint Denis qui offre une quantité impressionnante de produits qui sont considérés comme des produits alimentaires qui échappent donc aux contrôles.

Malheureusement, la composition de certains est sujet à contenir des produits interdits et qu'il appartient à l'utilisateur de s'en prévenir. Une enquête commandée en 2002 par le CIO a révélé que sur 634 compléments alimentaires, 94 d'entre eux (soit 15 %) contenaient des substances illicites, dont 7 % sur ceux vendus en France.

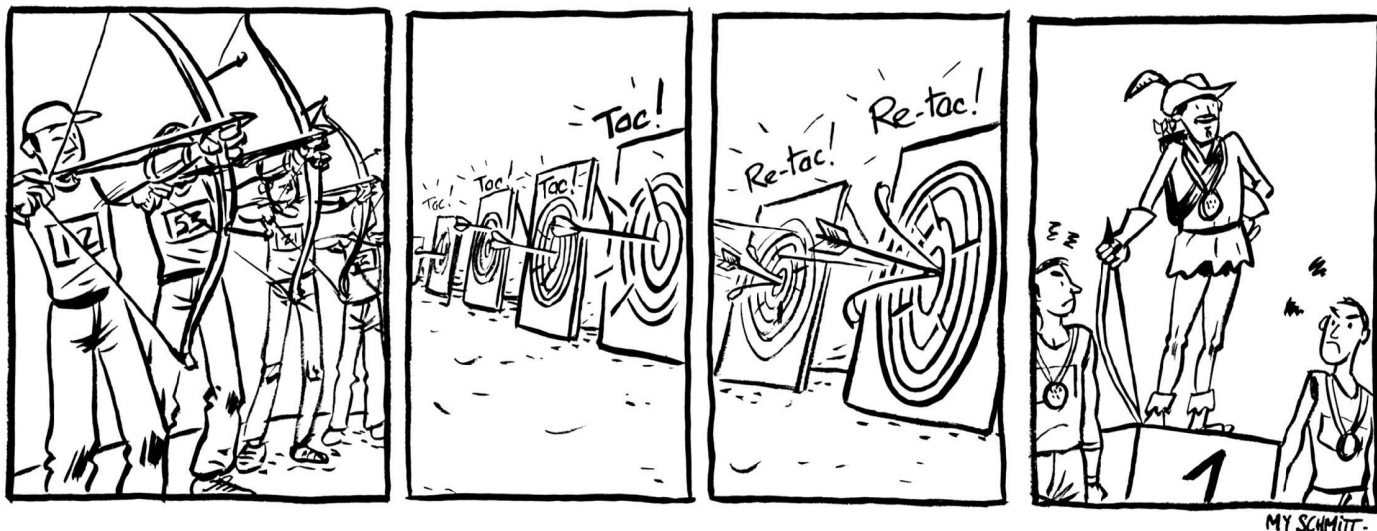
Selon Dorian MARTINEZ, 90 % des sportifs de haut-niveau en utilisent, il préconise donc une collaboration plus étroite avec les fabricants afin d'obtenir un label qui protège le sportif à un contrôle positif (cas de Nordine GEZZAR par exemple).

Nous avons dans notre département le docteur Pierre FOUILLOT qui travaille à l'hôpital Paul Brousse qui est un excellent référent en la matière.

Depuis Mars, un décret est censé écarter les articles dangereux, mais les contrôles ne sont pas automatiques, sans compter les ventes sur Internet qui y échappent.

L'utilisation d'un produit doit passer par la consultation d'un nutritionniste, les compléments ne doivent surtout pas se substituer à une alimentation naturelle.

SPORT FOLIE



MY SCHMITT

ECHOS 94



LE TRAIN DU RUGBY

Afin de célébrer dignement les 100 ans de ce sport, la fédération française de rugby fait circuler, en partenariat avec la SNCF un train composé de quatre wagons qui fera halte en gare de Choisy le Roi, le mercredi 4 Octobre 2006 de 9h à 17h.

Ce train sera l'occasion de présenter le « Trophée William Web Ellis » de créer l'organisation d'animations, de mobiliser la France autour de la Coupe du Monde de Rugby 2007 qui se déroulera en France.

Le comité départemental de Rugby organisera des animations dans le parc de la mairie (rugby-flag, parcours famille, mini-rencontres), l'ensemble des clubs du Val de Marne sera présenté. Sont invités, écoles, collèges, lycées, centre de loisirs etc afin d'être vu par le plus grand nombre.

EQUITATION



Les championnats de France des clubs se sont déroulés en Juillet à Lamotte Beuvron où les équipes des clubs du Val de Marne ont remporté cette année la 11^e place du classement général à l'issue des championnats poneys et chevaux sur 100 départements engagés avec 16 podiums dont 6 médailles d'or.

Nous sommes très fiers de ce résultat et surtout de l'amélioration du classement comme un témoin le tableau des progressions sur 3 ans (2005 = 39^e place). Cela est le fruit des efforts avec les clubs quant à la qualité, la rigueur d'encadrement et de la mise en phase des programmes sportifs départementaux.



SPORTIF : les écoles de tir à la hauteur !

Le comité départemental de Tir Sportif du Val de Marne continue de nous informer sur ses activités et les résultats des divers championnats de la saison 2005/2006, écoles de tir.

- ✓ Le 23 Novembre 2005 au stand de Créteil, le Critérium Départemental a regroupé 43 jeunes (9 filles et 34 garçons)
- ✓ En Janvier 2006, le Critérium Régional a vu la participation de 13 jeunes (6 filles et 7 garçons) qui ont rapporté au département 94 une médaille d'or et une médaille de bronze
- ✓ Le 8 Avril 2006 ont eu lieu au stand de tir de Créteil, les Championnats Départementaux des écoles de tir où ont été engagés 69 jeunes de moins de 14 ans représentant 6 clubs (Choisy le Roi, Sucy en Brie, Villeneuve St Georges, Le Perreux, Saint Maur, et Créteil). 32 tireurs ont été qualifiés pour le tour régional qui s'est déroulé les 21 et 22 Mai à St Maur, qui ont rapporté au Val de Marne 3 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze.
- ✓ Du 29 Juin au 2 Juillet, les Championnats de France se sont déroulés à Volmerange, 17 tireurs Val de Marnais avaient été qualifiés (8 filles et 9 garçons). Ils ont ramenés à notre département, essentiellement en « cibles mobiles », une médaille d'or par équipes et une médaille d'argent et deux de bronze en individuels

CYCLISME



Grégory BAUGE, sociétaire de l'US Créteil, a empoché le titre de champion de France de vitesse sur piste par équipes, aux côtés de son co-équipier Michael D'ALMEIDA et du cadet de Stains Rémy RANO.

Finaliste de la vitesse individuel, il décroche la médaille d'argent.



DE NOUVEAUX SPORTS ...

Ont fait leur apparition pendant les vacances dans le Val de Marne, souvent activités ludiques, certains sont appelés à perdurer. Nous vous en présentons quelques uns ci-après (cette liste n'étant pas limitative) :

Le jorky-ball : c'est une variante du football. Dans des petites salles fermées par des vitres en plastique (à la manière d'un terrain de squash), deux équipes de deux joueurs s'affrontent avec une balle en mousse. La match se joue en 7 buts, mais les règles sont établies par la Fédération Française de football.

Le torball : cette discipline paralympique n'est ni plus ni moins que du football adapté pour les non-voyants. Toute l'originalité réside dans la balle, qui est sonore.

La sarbacane : cette variante du tir à l'arc permet d'allier adresse et concentration.

La bocchia : séduit les amoureux de la pétanque : trois boules en mousse et un système de glissière, accessible à tous, permettant de viser le cochonnet.

Le loupat-ball : la balle aux prisonniers débarque dans les gymnases, sur une zone circulaire matérialisée au sol. Et plus possible de tricher en disant qu'on n'a pas été touché : la balle se colle directement sur des chasubles en scratch.

L'ultimate : c'est du rugby avec un frisbee. Les règles sont les mêmes. Le placage reste autorisé.

Le futsal : comme son nom l'indique, le futsal se joue en intérieur, à six contre six. Les cages des buts sont plus petites, mais les règles restent identiques.

NATATION : VILLEJUIF - LE KREMLIN BICÊTRE Derniers jours avant travaux dans : piscines



Encore quelques jours pour profiter de la piscine de Villejuif. Dès la rentrée, elle sera fermée pour des travaux de rénovation, après 37 ans de bons et loyaux services. Réouverture prévue au début de l'année 2008.

Même calendrier pur la piscine du Kremlin-Bicêtre, fermée depuis 1999 pour des raisons de sécurité et de remise aux normes.



SHORT TRACK

Le Pôle Espoirs Francilien de Short Track organisait son traditionnel stage estival dans les Alpes. A l'issue de celui-ci, les patineurs ont participé au « Trophée International Léon Quaglia », les 4 et 5 Août à Chamonix. En catégorie junior fille Hélène YANG termine 6^e, en senior fille Laura CLAVEL se classe 10^e, en junior garçon Serge PLANCHER remporte l'épreuve, Cyril LAFARGE est 8^e, Stéphane PERIER 11^e et Maximilien SIAVELIS se classe 10^e en senior.

MANIFESTATIONS SPORTIVES VAL DE MARNaises DU MOIS DE SEPTEMBRE

Date	Lieu	Manifestations	Contact
8,9,10/09	Alfortville	Challenge Jacky Shoefler	US Alfortville Basket : 01 49 77 98 84
10/09	Piscine de Nogent	Journée découverte et baptême de plongée	Dauphins de Nogent : 01 48 71 38 72
17/09	Vincennes	41 ^e Grand Prix Cycliste de Vincennes	Vélo Club de Vincennes : 01 43 74 53 91

ENQUETE, L'ARGENT FOU DU SPORT

C'est sous ce titre que le magazine « L'Expansion », dans son numéro 708 de Mai, a présenté le résultat d'un long travail sur ce sujet que nous avions déjà traité il y a quelques années en partant de plusieurs sources.

Démensure allant jusqu'à la dérision quand on voit la passion que déchaîne les stars du sport couvertes d'or, auprès des foules dans lesquelles on retrouve toutes les classes de notre société, y compris les plus démunies.

Les champions font rêver et on oublie le prix de ce rêve et le peu de sportifs qui peuvent y accéder, les inégalités sont grandes, exemples :

- 40 000 € pour une médaille d'or au JO d'Eté, c'est ce que Zinédine Zidane gagne chaque jour.
- 500 000 € le prix attribué au cheval gagnant du Prix d'Amérique, c'est aussi le salaire annuel de Frédéric Michalak, le rugbyman le mieux payé en France.
- 240 millions c'est ce que dépense Renault chaque année en Formule 1, c'est dix fois le budget annuel de la fédération de Judo, c'est aussi trois années de salaires du golfeur Tiger Woods, le sportif le mieux payé du monde.

Le sport attire les investisseurs même si ceux-ci le font en pure perte, si l'on peut dire. Le foot français a reçu des centaines de millions sans que les clubs aient pu en tirer un réel profit, l'inflation des salaires en est la cause principale.

Depuis peu, l'austérité en France dans ce domaine semble avoir pris le pas, mais pour combien de temps ? On a parlé de l'entrée en bourse des clubs, mais seul deux pourraient y prétendre actuellement, l'A.J Auxerre propriétaire de son stade et l'Olympique Lyonnais.

Pour les autres les comptes sont dans le rouge alors que l'actionnaire recherche des profits directs, à ne pas confondre avec les sponsors.

Le ministre y est absolument opposé, il exige que le club soit propriétaire de son stade alors même que la commission Européenne a demandé à la France de lever l'interdit.

Le problème du sport réside dans le fait qu'une association sportive fut-elle la plus performante, est tributaire de « l'aléa sportif ». Ce paramètre n'existe pas dans des entreprises cotées en bourse, la question divise, c'est le moins que l'on puisse dire.

Au niveau mondial, l'argent inonde le foot, la provenance en est de plus en plus douteuse. Des mafieux ont investi dans ce secteur, à tel point que le président de la FIFA a fortement réagi. Nul n'ignore le scandale du championnat d'Italie qui devrait avoir des répercussions internationales.

Des investisseurs douteux n'ont aucun scrupule pour obtenir des résultats par des tricheries en tout genre.

Une alternative, les fonds de placements qui sont attirés par des clubs bien gérés, développant des activités multiples ce qui sera le cas du Paris St Germain.

Une autre source de financement émerge en Europe, ce sont les paris en ligne, théoriquement interdits ce qui n'empêche pas la multiplication des sites. Le chiffre d'affaire a été estimé à 3 milliards d'euros en 2005.

Il s'agit donc d'une alternative au sponsoring qui est préjudiciable à la Française des Jeux et donc au CNDS dont les recettes proviennent du prélèvement sur les paris, sur le net pas de prélèvement s'ils ne sont pas sous le contrôle de cette société.

Le rugby avait pendant longtemps échappé à cette fièvre de l'argent, l'amateurisme y était roi. Max Guazzini, patron du Stade Français, a lancé le rugby Show-Biz, très vite imité par d'autres clubs.

Pour l'instant, le rugby construit sa bonne image par opposition aux frasques du ballon rond, mais pourra-t-elle la garder ?

La voile semble être un des meilleurs vecteurs de relations publiques, à part la Formule 1, même si la fragilité des multicoques, qui se veulent toujours plus rapides, ont refroidi la cote auprès des sponsors. Néanmoins on estime chaque année à 40 millions les sommes qui irriguent le petit monde des grandes courses au large. Groupama consacre à lui seul 8 millions par an à des courses où s'illustrent des femmes et des hommes qui sont perçus comme des aventuriers sacrifiant tout à leur passion et qui en tirent bien peu de profits.

En effet, le matériel et les études engloutissent tous les budgets, à titre d'exemple, pour la coupe America, il faut investir au moins 100 millions, on court donc d'abord après l'argent.

Les « académies du sport » fleurissent, elles entraînent les futurs champions, c'est le cas par exemple pour le tennis où l'on mise sur l'avenir, dix ans en moyenne. En contrepartie de cette « générosité », tous signent un contrat qui prévoit une rétrocession des gains à venir (15 à 20 %) Un pari risqué ? Pas pour ceux qui se disputent ces futurs champions quand on voit leur prospérité.

La plus importante est l'IMG qui gère aussi l'image des stars, la plus connue est Maria Sharapova, qui est en passe de devenir la joueuse la mieux payée de l'histoire. Gagnante à Wimbledon en 2004 à 17 ans, son physique lui avait valu à 16 ans, un contrat de mannequin au top, aux côtés de Kate Moss et de Laetitia Casta.

Avec les revenus du sponsoring, ce sont des millions de dollars par an qui sont engendrés par les meilleurs et dont profitent ces investisseurs ; d'où l'intense bataille que se livrent les écoles pour détecter les perles rares du tennis, mais aussi du golf, du football, du base-ball ou du basket.

Dans le même temps, il y a toutes celles et tous ceux qui espèrent aussi devenir une star et qui payent les services de ces académies où l'on doit tout sacrifier, loisirs et surtout études, pour aller au bout de ses rêves ou ceux des parents ... Cette manne est loin d'être négligeable, c'est très juteux.

Il existe aussi un marché énorme qui est celui des équipements, dans ce domaine le groupe finlandais AMER SPORTS est devenu le leader mondial, à coup de rachats ciblés et restructurations sévères. Dernière victime, la marque Salomon, 300 postes supprimés sur 1 500, ce sont les dégâts « collatéraux », délocalisation partielle en Roumanie.

Le sport est tombé dans les lois du marché et les investisseurs adorent les certitudes, alors que le sport repose sur la glorieuse incertitude. Sauf à truquer les résultats, ceci se pratique, on ne peut aller trop loin si on ne veut pas que le public se détourne.

De même que le marché se tue lui-même, s'il n'est pas régulé, le sport sera tué s'il n'est régi que par le marché et le profit.

Mais où sont les neiges d'antan !

LES POLITIQUES ET LE SPORT

Alors que le député-maire de Franconville est candidat à la présidence de la FFE (Fédération Française d'Equitation), de son côté Jean-Pierre RAFFARIN sera l'ambassadeur surprise désigné pour défendre la Francophonie aux JO de Pékin.

Ce n'est pas la première fois que le sport intéresse des politiciens, un livre paru il y a quelques années, sous le titre « les fédérations des états dans l'état » soulignait comment une fonction sportive pouvait servir de tremplin pour une carrière.

Des sportifs ont pu aussi se reconverter avec plus ou moins de succès, soit directement, soit indirectement, aucun ne s'est présenté à la présidence de la république, cela viendra bien un jour, non ?!

Enfin pour l'instant, Francis DELATTRE veut que la FFE retrouve la voie de la compétition sur la base d'un grand projet sportif, il ne veut pas que celle-ci soit livrée « aux marchands du temple » comme c'est le cas actuellement.

Il est à souligner que cette fédération s'appuie sur une demande commerciale qui induit plus de 100 000 emplois, les clubs sont tournés vers le « business » proposant des activités ayant pour base le poney.

En ce qui concerne Jean-Pierre RAFFARIN, sa mission sera de sensibiliser le CIO et le comité organisateur des Jeux au respect de la langue française, comme langue officielle, règle 24 de la Charte Olympique, il succède à Hervé BOURGES à qui cette charge fut confiée en 2004 à Athènes.

La tâche de Jean-Pierre RAFFARIN sera plus facile que celle d'obtenir les Jeux ...

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...